



Reims, jeudi 4 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04709

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Embâcles (autres que glace) (arbres
dans bief-canal l'Oise à l'Aisne)****Ne pas serrer la rive gauche (Arbres tombes en rive gauche)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 04/08/2022 à 15:00

o Canal de l'Oise à l'Aisne

au pk 24.295 (pont de Locq) - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence. Eviter de faire des remous, réduire la vitesse, éviter tout croisement ou dépassement.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef d'UTI

Signé

Olivier NOUHEN